

*Questions orales***LES FINANCES****ON DEMANDE L'INSTITUTION D'UN CRÉDIT D'IMPÔT SUR LES MACHINES AGRICOLES USAGÉES**

**M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au ministre des Finances. Du fait que les revenus agricoles diminuent et que le prix du matériel neuf est excessivement élevé, bien des jeunes agriculteurs et bien des agriculteurs débutants ont beaucoup de difficulté à remplacer leurs machines agricoles usées. Le ministre des Finances a-t-il songé aux avantages qu'offrirait un crédit d'impôt sur les machines usagées analogue à celui qui existe déjà pour les machines neuves? Est-il conscient des retombées qu'une telle initiative aurait sur le plan de l'emploi dans le secteur agricole et dans le secteur manufacturier en général?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, il faudra que je considère cette question comme une recommandation dans la préparation du prochain budget.

**LA TAXE SUR LES CARBURANTS AGRICOLES**

**M. Stan Schellenberger (Wetaskiwin):** Monsieur le Président, compte tenu du fait que les frais de production et le prix des denrées agricoles n'augmentent pas au même rythme, le ministre pourrait-il songer à la lourde part que prélève le gouvernement fédéral par le biais de la taxe sur les carburants agricoles? Pourrait-il songer à baisser cette taxe pour aider les débutants qui se lancent dans la production de denrées agricoles?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre des Finances):** Monsieur le Président, je répondrai de la même façon qu'à la question précédente.

\* \* \*

**LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES****LE CONGÉ POUR FÊTER LE NOUVEL AN CHINOIS**

**M. Laverne Lewycky (Dauphin-Swan River):** Monsieur le Président, ma question fait suite à celle qui a été soulevée par le député de Beaches à propos du Nouvel an chinois. Le ministre responsable de Postes Canada pourrait-il étudier cette question immédiatement de sorte que les travailleurs d'origine chinoise aient congé le 2 février pour cette importante célébration?

[Français]

**L'hon. André Ouellet (ministre du Travail):** Monsieur le Président, je prends note de la question et je vais référer le cas aux autorités postales.

[Traduction]

**L'APPLICATION DE LA POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN MATIÈRE DE MULTICULTURALISME DANS LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE**

**M. Laverne Lewycky (Dauphin-Swan River):** Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre d'État chargé du multiculturalisme. Est-il prêt à tenir des séances d'information sur le multiculturalisme dans les principales sociétés de la Couronne pour faire en sorte qu'à l'avenir on soit plus sensible à ce genre d'événement?

**L'hon. D. M. Collette (ministre d'État (Multiculturalisme)):** Monsieur le Président, j'estime que la plupart de nos sociétés de la Couronne connaissent parfaitement la politique multiculturelle du gouvernement, mais si l'on peut encore améliorer cette situation, je suis certainement disposé à prêter mon concours.

\* \* \*

● (1500)

**LA VIE PRIVÉE****LES CONVERSATIONS DES CITOYENS AVEC DES MINISTRES OU AVEC DES FONCTIONNAIRES DES MINISTÈRES**

**L'hon. Flora MacDonald (Kingston et les Îles):** Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire à adresser au premier ministre suppléant. Étant donné la réponse qu'a donnée aujourd'hui le ministre des Finances, le premier ministre suppléant peut-il me dire, et dire aux Canadiens, quelle certitude a un citoyen que ses conversations privées avec des fonctionnaires du ministère ou des ministres de la Couronne ne feront pas l'objet d'un débat public à la Chambre des communes?

**L'hon. Jean-Luc Pepin (premier ministre suppléant):** Monsieur le Président, j'ai l'impression, mais je peux me tromper, que le cas mentionné par le ministre des Finances est le même que celui dont a parlé le chef de l'opposition. C'est l'impression que j'ai.

\* \* \*

**RECOURS AU RÈGLEMENT****M. EPP—LE DÉPÔT DE CORRESPONDANCE PAR M. LALONDE**

**L'hon. Jake Epp (Provencher):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement au sujet de l'échange de vues qui s'est déroulé aujourd'hui au cours de la période des questions entre mes collègues et moi et le premier ministre suppléant (M. Pepin), au sujet des remarques faites mardi et vendredi derniers, et encore aujourd'hui, par le ministre des Finances (M. Lalonde).

Je veux vous présenter, monsieur le Président, des arguments très rigoureux. Auparavant, je tiens à vous dire en préambule qu'un certain nombre d'entre nous, en tant que simples députés, se sont posés de sérieuses questions au moment de l'échange, mardi dernier, et que nous en avons discuté entre nous pour savoir ce qui est acceptable ou recevable à la Chambre et ce qui ne l'est pas.

Cette question m'a préoccupé toute la semaine dernière. J'ai été surpris également d'entendre, pendant la fin de semaine, certains de mes électeurs me poser la même question, non pas dans un esprit sectaire mais dans la perspective où l'a placée le député de Kingston et les Îles (M<sup>lle</sup> MacDonald). On se demande en effet dans quelle mesure une lettre qu'un citoyen écrit à son gouvernement ou une conversation qu'il a avec un représentant de la Couronne ou, en l'occurrence, un député, est confidentielle.